

Responsable UE

Charlotte Derclaye

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

4 crédits • 80 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'**histoire et actualité des arts**, l'étudiant est capable de :

- Relier des connaissances et/ou des ressources propres à sa discipline par l'analyse de productions artistiques contextualisées à l'aide d'une recherche documentaire personnalisée et critique
- Situer des productions artistiques liées ou non à sa discipline de manière à faire sens et à créer du lien entre les connaissances acquises
- Développer une réflexion critique sur des productions artistiques élargies et/ou liées à sa discipline à l'aide des connaissances acquises durant son cursus

Au terme du cours d'**actualités culturelles**, l'étudiant est capable de :

- Réaliser un travail de recherche dans le domaine de l'actualité culturelle élargie et/ou propre à la discipline choisie par l'étudiant, en développant une réflexion critique et approfondie
- S'informer (de façon autonome) sur l'offre culturelle, de manière à amplifier et diversifier ses pratiques culturelles
- Décoder la variété de l'offre culturelle et les politiques culturelles, en situant les différentes propositions dans la complexité du paysage institutionnel et artistique
- Relater de manière critique et personnelle les expériences, activités, événements culturels auxquels il prend (a pris) part, en s'exprimant (oralement ou par écrit) de façon structurée et argumentée
- Confronter ses réflexions et ses avis par la recherche documentaire, la rencontre de professionnels, le travail en équipe et le débat

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C7 de notre référentiel interne.